commerce: i'ai pu constater qu'à titre d'homme d'affaire canadien il y jouissait d'une grande réputation, ce dont nous pouvons tous être fiers.

A partir de 1935, le sénateur Pirie a détenu durant plusieurs années le portefeuille de ministre des Terres et des Mines dans le cabinet provincial. Il était considéré comme un des ministres les plus compétents qui aient jamais détenu ce poste. Etant donné les exigences de sa très grande entreprise, il ne pouvait que difficilement demeurer le temps voulu à Fredericton, notre capitale. Il acheta donc son propre hydravion sur lequel il faisait la navette entre Fredericton sur le Saint-Jean, et Grand-Falls, sur le même fleuve, soit une distance de 135 milles, ce qui lui permettait de consacrer assez de temps à ses deux principales occupations.

A Madame Pirie et au fils du sénateur Pirie, à ses trois filles et à ses sœurs j'offre

mes très sincères condoléances.

(Texte)

L'honorable Cyrille Vaillancourt: Honorables sénateurs, un proverbe dit que ce que l'on concoit bien s'exprime clairement, et les mots pour le dire viennent aisément. Mais cela n'est pas toujours vrai. Il y a dans la vie, parfois, de grandes joies comme de grandes peines qu'on ne peut extérioriser, qu'on ne peut décrire et qu'on ne peut même taire. On ne fait que regarder, souffrir, pleurer ou aimer. C'est un peu la situation où je me trouve en ce moment, alors que je me rappelle mon ami de toujours, le sénateur Godbout.

Tout à l'heure, le sénateur Gouin disait qu'il avait connu le sénateur Godbout depuis trente ans; je l'ai connu depuis que j'étais tout petit gars.

Nous avons été élevés presque ensemble. Nous avons donné des cours d'agriculture ensemble à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ses joies, aussi bien que ses douleurs et ses déceptions, je les ai partagées.

Il est entré dans la politique dans un moment tragique. Il a atteint ce que je pourrais appeler le sommet de son succès au début de la deuxième grande guerre. Et, chaque fois qu'il posait un acte, il se disait toujours: j'agis ainsi pour ma patrie, pour l'unité de mon pays, afin que les Canadiens du Québec, les Canadiens d'Ontario et des autres provinces, les Canadiens "tout court", travaillent, combattent ensemble, pour sauver notre unité,

personnes avec qui le sénateur Pirie faisait pour sauver la chrétienté. En agissant ainsi, il savait que ce qu'il avait fait, que les gestes qu'il avait posés seraient mal interprétés; mais lui, dans son for intérieur, avec sa sincérité, sa grandeur d'âme, son humanité, savait qu'il avait fait son devoir, et jamais personne n'a pu le faire dévier de son devoir.

> Le meilleur hommage que j'aie entendu à son égard provient d'un bon cultivateuret comme il les aimait, les cultivateurs!-qui m'a dit, il y a quelques semaines, combien il était humain. Humain dans sa famille, dans son foyer, dans les grandes assemblées; à l'égard des grands ou des humbles, c'était toujours la même humanité, la même bienveillance. C'était toujours le même cœur qui parlait, qui battait pour tous ses concitoyens, pour sa patrie, pour sa famille, pour tous; parce que, dans son cœur, il n'a jamais entretenu de sentiments de haine contre qui que ce soit.

Il discutait librement et permettait qu'on discute librement. Il me disait un jour, répétant les paroles d'un auteur célèbre: "Je suis prêt à me battre jusqu'à la mort, pour que mon adversaire ait le droit de dire ce qu'il désire, et de me critiquer, comme il en a le droit." Ce principe constitue l'essence de la liberté. Il l'a fait valoir avec toute la force de son âme, avec tout l'enthousiasme de sa jeunesse-car n'oubliez pas qu'il n'est pas mort vieux. Parfois on s'imagine que passé soixante ans, les hommes sont vieux; mais quand devient-on vieux? Un grand nombre de jeunes gens sont déjà vieux à vingt ans, vieux de scepticisme, vieux, presque, de leur désespoir; mais il y a des hommes de soixante-dix, quatre-vingts ans qui sont encore jeunes, parce qu'ils conservent dans leur cœur des sentiments de foi, d'espérance et d'amour à l'égard de leur prochain. M. Godbout a toujours gardé cet esprit de jeunesse, de beauté, de grandeur, et la patrie canadienne, en le perdant, a perdu un de ses serviteurs les plus grands, les plus sincères et les plus loyaux.

Sur la tombe de mon ami, je dépose l'hommage de l'amitié la plus vive que l'on puisse témoigner, et à sa famille, j'offre mes condoléances les plus sincères.

(Traduction)

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)